V.1 #4

RÉACTION



Décembre 1971

25¢

MAGAZINE
POPULAIRE

RÉACTION

UNIVERSITÉ
LAURENTIENNE
SUDBURY
ONTARIO

REACTION est le magazine officiel des étudiants de l'Université Laurentienne, Sudbury, Ont.

Les opinions exprimées sont celles de l'équipe, à moins d'indice contraire.

Les lettres anonymes ne peuvent être imprimées. Un pseudonyme est tout de même admissible.

La date limite pour la remise des articles (tapés ou écrits lisiblement, à double interligne) est le premier de chaque mois.

Les annonces devront être soumises au Bureau Central d'Annonces, Association Générale des étudiants, Université Laurentienne, Sudbury, Ont.

Notre bureau se situe au local L-221 et notre numéro de téléphone est 673-2808.

Coordonnateur du numéro de novembre:

Ronald Lefrançois

Lise Hémond

Table des matieres



EDITORIAL

Ronald LeFrançois

Au lieu de s'apitoyer sur le sort de l'Université pendant cette période de crise financière, les étudiants devraient profiter de l'occasion pour jouir des dégueulasseries qu'on y a impliquées.

En tête de tout ce palmarès, la première place est attribuée au déficit des sciences. L'Université a toujours obstinément entretenu le mythe de la rentabilité de tous les départements scientifiques; il était évident que certains d'entre eux existaient à titre purement symbolique. Maintenant tous sont au courant de l'échec financier causé par un désir absurde d'imiter les grandes universités et jusqu'à quel point ce calque limite le développement des autres secteurs qui se prouvent rentables.

Prenons le cas des sciences sociales. Qu'importe le pourquoi. C'est la seule division qui progresse autant par le nombre d'étudiants que par la variété des cours offerts. Avec le nouveau budget, son expansion se voit restreinte. C'est en réalité pour combler le déficit des sciences pures que le comité du budget à freiner l'essor des cours de psychologie et sociologie. En fait le coût astronomique des sciences et de l'école de l'éducation physique empêche l'épanouissement de tous les secteurs des Humanités. La situation est claire les étudiants à la Laurentienne n'attribuent aucune préférence au domaine

scientifique. Pourquoi perpétuer ce mythe voulant que les sciences répondent à un besoin réel alors que plusieurs cours ne comptent que quelques étudiants. Et que dire de l'école d'éducation physique qui à elle seule gobe $500,000. Le but premier de l'Université Laurentienne serait-il de produire uniquement des athlètes? Si oui, l'on peut se féliciter car la tâche est plus qu'à demi-chemin. Même les fonds destinés aux humanités se perdent dans un marasme de bureaucratie. Le Sénat aloue 55% du $540,000 aux différents départements en vue d'un embauchage de professeurs bilingues et d'une création de cours français. Le tout est accordé sans aucun contrôle ou directives précises. Quant au 45% impossible de le retracer. Il est éparpillé semble-t-il dans les budgets d'opération. Alors jouissez de l'éclairage et du chauffage "bilingue"! N'oublions pas que les professeurs sont aussi de la partie. Ils ont préféré laisser tomber leurs confrères au profit d'une augmentation déraisonnable. Une fois de plus, les intérêts particuliers l'ont emporté sur le bien collectif.

Joyeux Noel et Bonne Année

MAGAZINE POPULAIRE

RÉACTION

UNIVERSITE LAURENTIENNE
SUDBURY
ONTARIO



Fucere in Auris

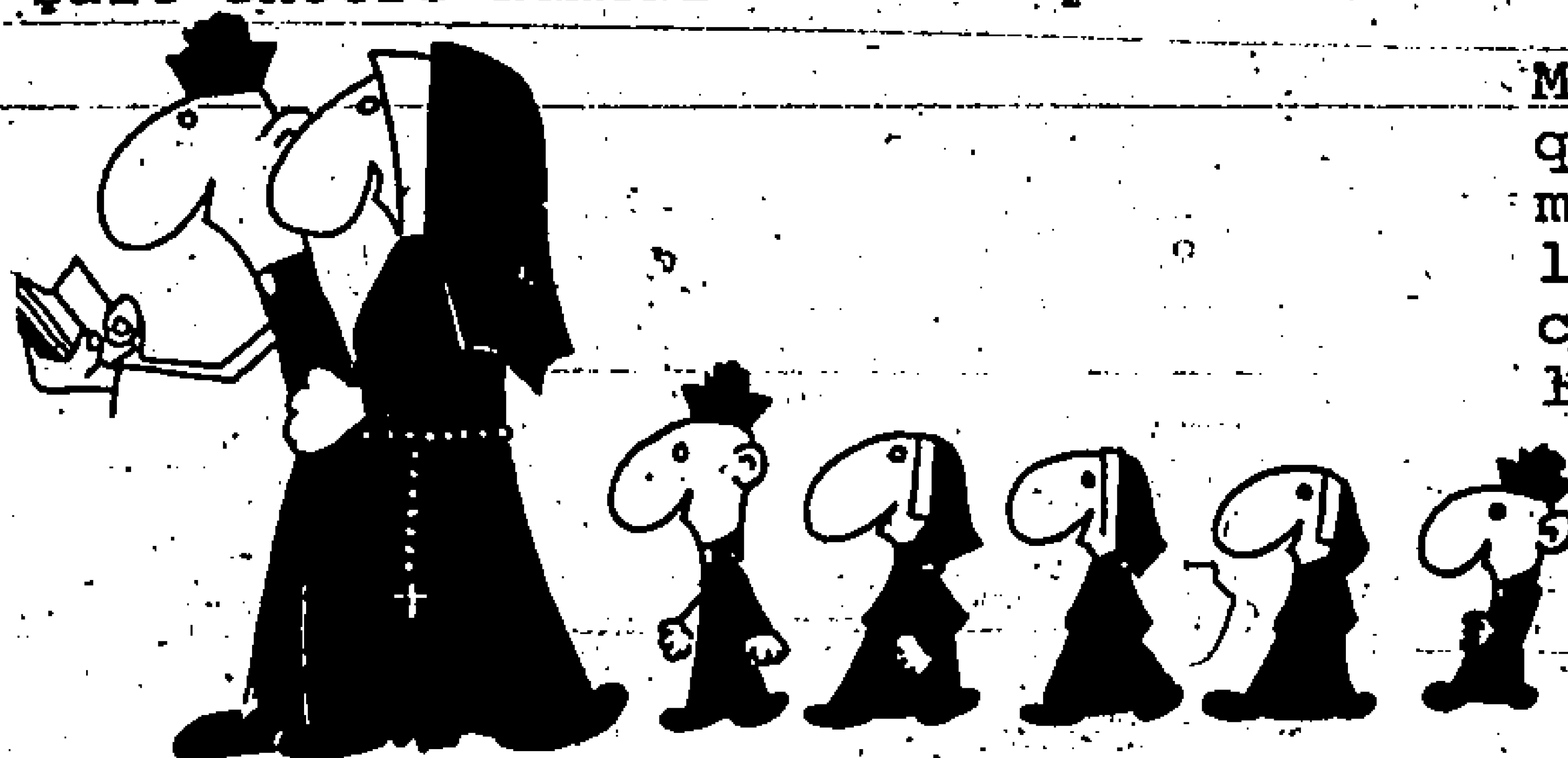
Si les étudiants de la résidence de l'Université de Sudbury n'obtiennent pas un bachelier en Arts ou en Sciences ils seront certainement aptes à se spécialiser en tactiques révolutionnaires. La situation entre l'administration et les étudiants de ce collège est telle qu'on peut observer soit des "faces de carême" soit des visages rouges de colère de chez ces pauvres victimes de la perspicacité ecclésiastique.

Il doit certainement y avoir une raison pour les étincelles qui voyagent entre l'administration et la résidence. On peut en déduire en prennant une expression idiomatique d'Yvon Deschamps, en disant "Qu'ossa donne les Jésuites?" Ca donne pas grand chose, sauf un coup de pied dans le derrière de temps à autre.

On se fait fourrer dans l'oreille, à des intervalles assez régulières et fréquentes, par les "femmes de ménage". Elles sont engagées pour garder la résidence dans une condition immaculée et non pas pour agir comme des agents de la Gestapo. Peut-être que Mein Fuhrer Bertrang se pensait encore aumônier en temps de guerre lorsqu'il a engagé ses chères dames. Je constate que leurs petites escapades hebdomadaires représentent un empiètement dans notre vie privée.

La question des "heures de visites" (une expression profane dans notre bout) est encore en discussion chez l'administration. A certaines occasions, nous avons eu l'honneur et le privilège d'obtenir des heures de visites. Les résultats n'ont pas encore été "enceintes" de problème! Mais est-ce-que ce privilège occasionel est suffisant pour engendrer une entente cordiale et fraternelle et une certaine communication nécessaire aux étudiants de la résidence?Les étudiants avouent que non tandis que l'administration ne s'efforce pas à dire oui. Selon l'opinion des Jésuites, ils sont responsables de nos actions et de garder la réputation des petites "U. of S. Virgins". Je dis que si des gens veulent faire du <u>MAL</u> (ceci est un autre point soumis à la discussion), ils peuvent aussi bien aller faire de la dissipation à d'autres résidences ou même dehors dans la neige! (There is warmth in good company!)

Mais le fait que nous ayons quitté les jupons de notre mère pour venir demeurer à l'université, nous donne un certain dégré de responsabilité et d'indépendance. Nous



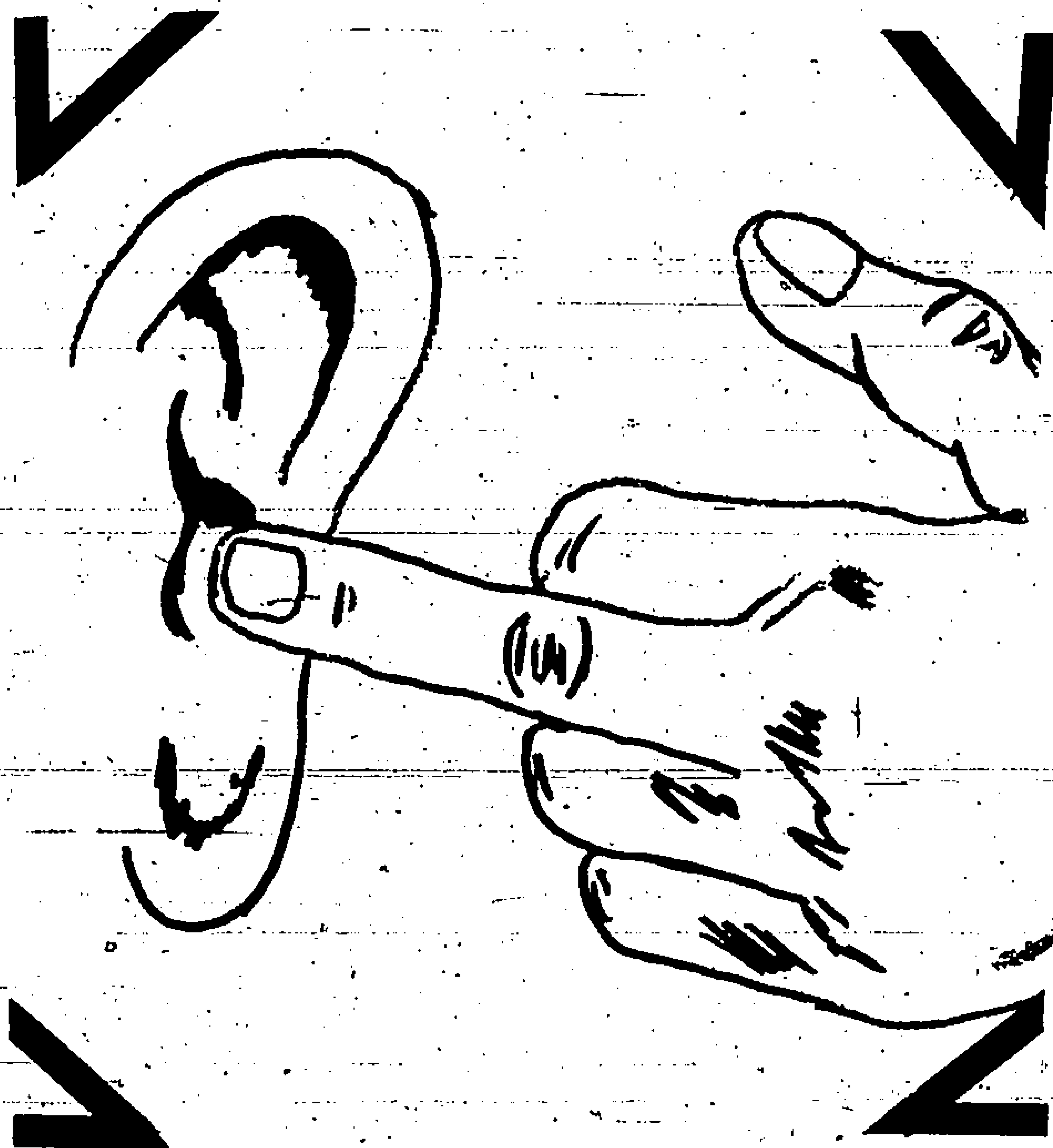
pourrions prouver que nous sommes des adultes responsables seulement si l'administration nous en donnait la chance. Mais non, aux yeux des pères, nous sommes seulement des enfants, des adolescents sans allure, sans maturité, des FRUSTRES SEXUELS!

Vous nous employez comme des "tapettes à mouches" pour abattre vos frustrations. Ou peut-être, est-ce vous qui êtes les "mouches à merde"??!!

Ouvrez-vous les yeux, MESSIEURS, nettoyez-vous les oreilles! Nous sommes des humains, des adultes, et non pas des adultères ou des adulteresses. Ayez confiance en nous et nous aurons confiance en vous. Oui, on pourrait communiquer,AVEC VOTRE COLLABORATION!

Je termine ma critique en suppliant les étudiants de la résidence de l'Université de Sudbury à réfléchir sur ces points. Des répliques ou des commentaires à cet article seront appréciés.

CUM AMORIS



THÉÂTRE DE L'ABSURDE

En entrant au Sénat en ce mémorable jeudi , 25 novembre, je ne savais plus trop bien si j'étais dans une foire ou dans un terrain de jeux. Il y avait des professeurs à 4 pattes cherchant des feuilles sous une chaise, d'autres se "garochaient" littéralement vers la table pour obtenir les documents. Un climat d'enfantillage, d'éparpillage de papiers le tout gentiment assaisonné d'un habillage cacophonique.

Comme l'a claironné le président de l'assemblée, nous commençons: "twenty-five after seven". La réunion devait commencer à 7hres, mais c'est une longue tradition sénatoniale que celle de commencer en retard.

Les premières paroles prononcées furent celles du président de l'assemblée qui suggéra que l'on ajourne à 10hres et que l'on voit à référer ou non la motion. Le président du Comité du budget a eu l'esprit assez logique pour expliquer qu'on ne peut décider d'ajourner à 10hres si on ignore le temps de discussion sur une matière aussi vitale (le mot n'est pas trop fort).

Il y a d'abord eu la présentation du Dr. Stelter au sujet du "long-term planning". Il a souligné le besoin qu'a l'université de définir ses objectifs. Il a ensuite exposé deux éventuelles menaces pour la Laurentienne à savoir que Nipissing et Algoma exercent actuellement des pressions afin de décerner des grades universitaires généraux ex. B.A. Ce qui impliquerait ou la disparition de la Laurentienne ou son adaptation vers une direction nouvelle: les programmes gradués et les écoles spécialisées. Ainsi l'orientation majeure de la Laurentienne ne se limiterait pas surtout à décerner des grades généraux. Mais il faut voir la réalité en face, ceci exige des administrateurs qu'ils voient loin, qu'ils portent leurs longues vues; ceci s'avère plutôt difficile quand on n'est pas habitué à regarder plus loin que le bout de son nez et que de plus on n'a pas le nez long.

La discussion du budget commença donc. L'éventail des mécanismes de défense et tout le vocabulaire psychiatrique sont insuffisants et inadéquats pour expliquer, qualifier, analyser le verbiage inutile et sans saveur qui envahissait le onzième. C'est ainsi qu'en situation de déficit les professeurs veulent une augmentation de salaire de 9%.....

On a suggéré de vendre l'ordinnateur, mais le seul problème et c'en est tout un, c'est que l'on ne peut trouver d'acheteur (ce qui revient à dire que personne n'est assez cinglé pour l'acheter). De plus comme l'a expliqué M. Turner, il est impossible d'être une université moderne sans ordinnateur (il semble donc que maintenant c'est l'ordinnateur qui fait l'université). De plus, a ajouté M. Turner, c'est la seule façon de s'adapter au siècle, dans le futur, l'on aura à transmettre beaucoup de données. L'adaptation au futur ne dépend donc plus des hu-

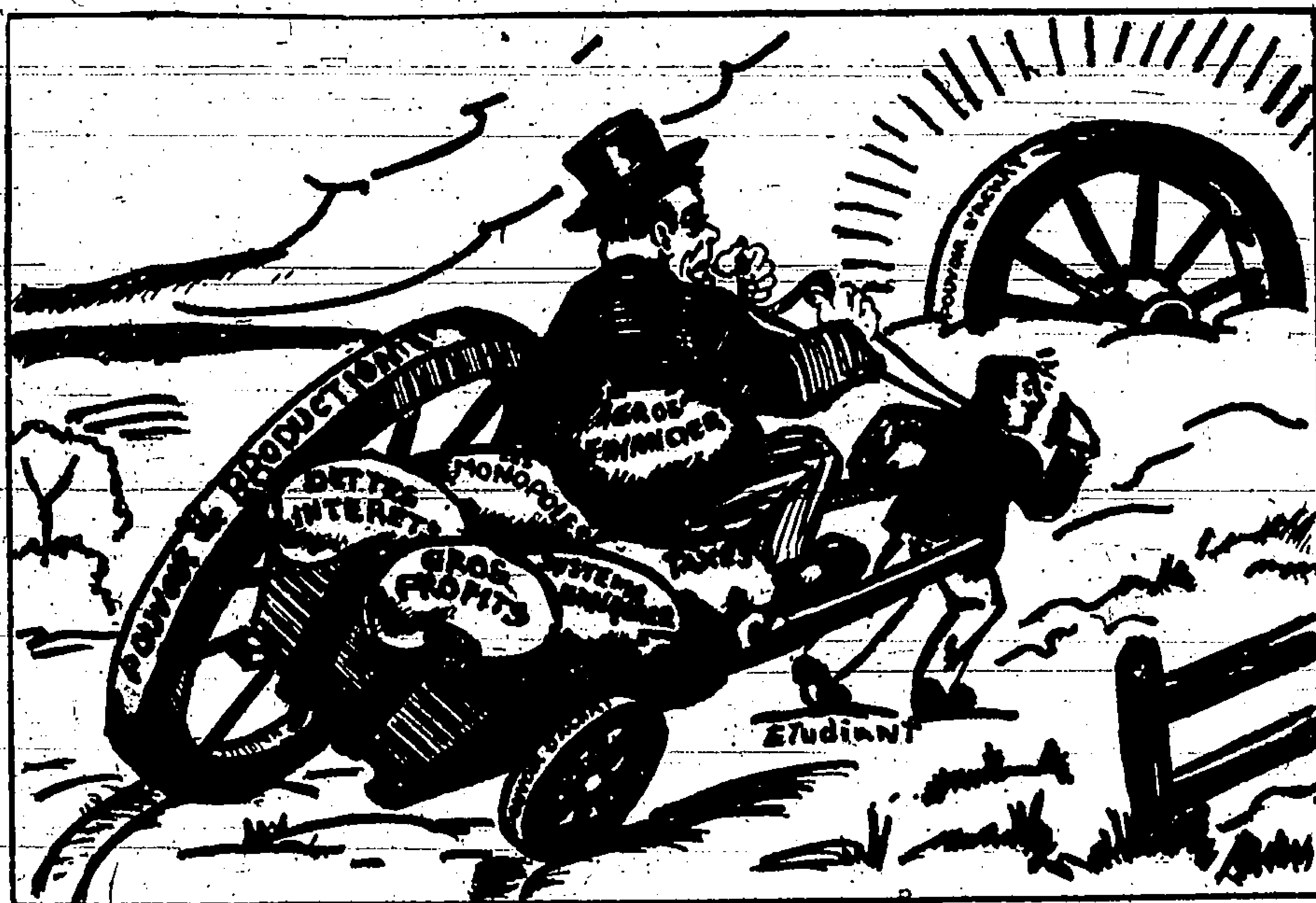
mains mais plutôt de la présence de certaines réalités physiques.

Une fois le budget présenté, le mécanisme habituel pour ne pas oser dire le rituel du Sénat consistant à référer ailleurs entre en action. Naturellement c'est plus sécurisant pour ses messieurs de remettre au lendemain comme si le lendemain pouvait prendre une incarnation physique et spirituelle et finalement décider pour eux.

Les sénateurs ont mentionné qu'ils ne pouvaient voter sans examiner plus à fond les implications; pourtant, la majorité de ces messieurs avaient reçu le budget suggéré au début de la semaine; ils ne s'étaient point souciés d'examiner le rapport et les implications comme l'a dit un sénateur: nous avons auparavant referé car nous avions peur de décider, nous voulions éviter de prendre une décision maintenant celà resurgit, si on réfère encore une fois, ça ne solutionne rien car c'est le Sénat qui de toute façon devra prendre la décision finale. J'ajoute même c'est là un cercle vicieux et ça devient troublant et dangereux; n'oubliez pas messieurs les sénateurs que "lorsqu'on caresse un cercle, il devient vicieux".

J'ai donc assisté aux plus belles polémiques verbales sémantiques. C'était un vrai chaos. Chacun parlait selon son propre schème de référence. Ils ne cherchaient même pas à ajuster leur flûtes.

Alors que tout ce charivari se prolongeait, le Deus ex machina



fit interruption, bien oui, puisqu'on est en pleine tragi-comédie gréco -latine. Le président de l'assemblée refuse le droit de parole au professeur Barry (observateur) qui avait la main levée depuis le retour de la pause café (donc 20 minutes). Par contre le professeur Wallace (aussi observateur) avait eu droit de parole 3 fois auparavant. Le professeur Wagner, un sénateur, a remis en question la décision du président (membre présentant un caractère expéditif). Alors un étudiant qui en avait plein son casque a voulu partagé son sentiment de dégoût de l'injustice en disant au président d'aller au diable. Le président tout rouge (causé par vaso-dilatation) a demandé si quelqu'un se lèverait et irait reconduire l'étudiant à l'extérieur sans quoi l'assemblée ne pouvait continuer. Peut-être est-ce assez significatif de voir que personne n'a obéi à cet ordre plutôt dictatorial. Alors le président est "parti bouder dans son coin pour 10 minutes" favorisant ainsi la tactique favorite des sénateurs; la tactique des coulisses: qu'est-ce que tu fais? Tu vas tout de même pas voter pour ça? Ca pas d'allure ça. Et ainsi le président du comité du budget qui voulait l'adopttion et un autre sénateur qui présentait la motion de référer ont parlementé et sont venus à un accord. Chaque unité devait voir les implications du budget attribué et remettre les implications au comité pour le 1er décembre. Cette motion fut votée et approuvée. L'assemblée n'a pas été ajournée mais remise à la semaine suivante, le 2 décembre.

Le deux décembre, le Sénat se réunit à nouveau. On peut retenir trois motions.

La première consistait à permettre le transfert de l'argent qui restait du budget d'opération pour l'année 71-72 soit transférable au budget d'opération de l'année 72-73 et chaque département ou unité concerné, dans le but d'éviter une course folle vers la dépense en mai...

La deuxième motion consistait à voter pour l'acceptation du budget. Encore une fois, on était en plein cannibalisme intellectuel et verbal et pour "la piastre". Oui, des messieurs au quotient de 130 et plus s'arrachaient la peau et les os mais d'une façon raffinée, élégante comme ça se fait quand on est Sénateur.

Chacun semblait d'accord pour "couper" mais à condition que ce ne soit pas chez lui. Chaque département posait sa situation lamentable et pitoyable. Ainsi le département d'Anglais posait la menace pour ses études graduées et les sciences sociales soulignaient que la situation actuelle est un désastre, mais refuser de reconnaître que les préférences des étudiants ont changé (les humanités et les sciences sont en baisse) en refusant de modifier le budget en conséquence c'est un désastre encore plus grand.

Dans toutes les polémiques m'a semblé que nos sénateurs sont peu logiques et très politiques avec tout l'aveuglement et le non sens que ça implique. Ainsi les professeurs des départements se sont accordés des augmentations de salaire de 9% (moyenne des salaires est de $13,000) et les sciences sociales ont poussé la générosité jusqu'à 10% malgré

que les augmentations entraîneront nécessairement le renvoi de certains de leurs collèges.

Le Père Dorais a souligné que la crise actuelle au lieu de regrouper les gens divise les départements et les force à l'affronter. Il a suggéré que face à une telle crise, on devrait tous s'unir et faire un front commun et se rendre à Toronto demander plus d'argent pour aider le développement d'une université jeune existant dans un milieu depuis toujours défavorisé.

Je dois mentionner que le président de l'assemblée a été exceptionnel dans ses traductions; j'espère que ça continuera ainsi.

La troisième et finale motion proposée par professeur De Norcia et secondée par professeur Wagner consistait à avoir une augmentation de salaire équivalente à celle du coût de la vie, étant donné le fait que les augmentations impliquaient le renvoi de collègues, cette motion fut rejetée.

Sans commentaires et tirez vos propres conclusions...

Les frustrées

NOËL

Le gros succès du département de français c'tanné 'stie nous oblige 'stie à donner à ses "membres distingués" des cadeaux ben enrubannés:

AUBRY - un Berger Allemand
- un congé sabatique pour suivre le cours "Dialogue Canada"

F. MORCOS - des élèves pour son cours 4255
- des contacts humains
- une belle poupée qui dit oui-oui-oui

G. MORÇOS - des verres non-fumés
- un droit de vote universel

LEFIER - "un sens de l'humour"
- un cours sur l'homme canadien

HESBOIS - un bon d'achat à vie chez "Levines"
- une introduction à la Science Politique de Duverger

GIROUARD - une maison canadienne - des films canadiens pour le Ciné Club

ANGLES - sa permanence
- un recueil de poésie québécoise du XXe siècle

DORAIS - une réunion pleinement canadienne-française au Sénat
- voyage à Cuba

BIDEAUX - une musolière
- une création préfabriquée

SABOURIN - damoiseau de Malraux pour l'expédition en Bengladash
- poste de directeur adjoint à l'Académie canadienne de son choix.

BENEST - fondateur d'une école de droit
- un procès gagné en avance

GAGNON - moins d'élèves dans ses cours
- une réconciliation avec un certain André G...

PACE - un St. Bernard
- lettre de référence

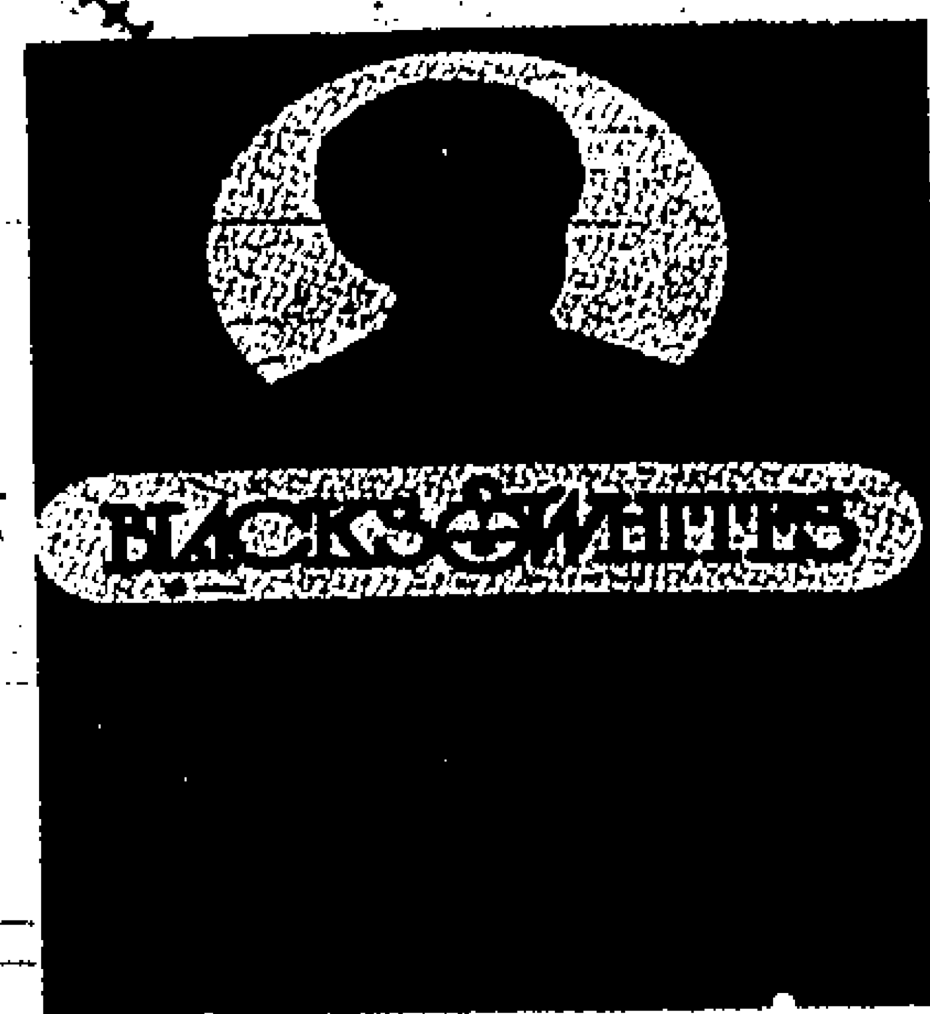
BERGER - une carte de membre à vie au Vick Tawney

Défoulez-vous.

Tu veux en savoir plus sur toi-même et sur les autres. Ou encore tu veux discuter, parler, tu veux aussi t'amuser, mais tu ne veux pas te compromettre ou peut-être crains-tu simplement. Peu importe tes motifs, tes craintes, tes rationalisations, tu peux faire ce que tu veux avec les nouveaux instruments que je t'offre aujourd'hui.

1) d'abord des jeux, Oui des jeux qui t'aident à comprendre les autres et surtout toi-même.





__The body talk__:

C'est le jeu des sentiments et de l'expression. Tu peux jouer en groupe et apprendre comment exprimer l'amour, la joie, l'espoir, l'admiration, la peur, l'indifférence, la timidité, la frustration, la solitude la peine, la haine et la colère, sans utiliser de mots.

Tu peux ainsi savoir comment tu communiques avec les autres et découvrir le pourquoi de certains de tes maniérismes auxquels peut-être tu n'as jamais porté attention.



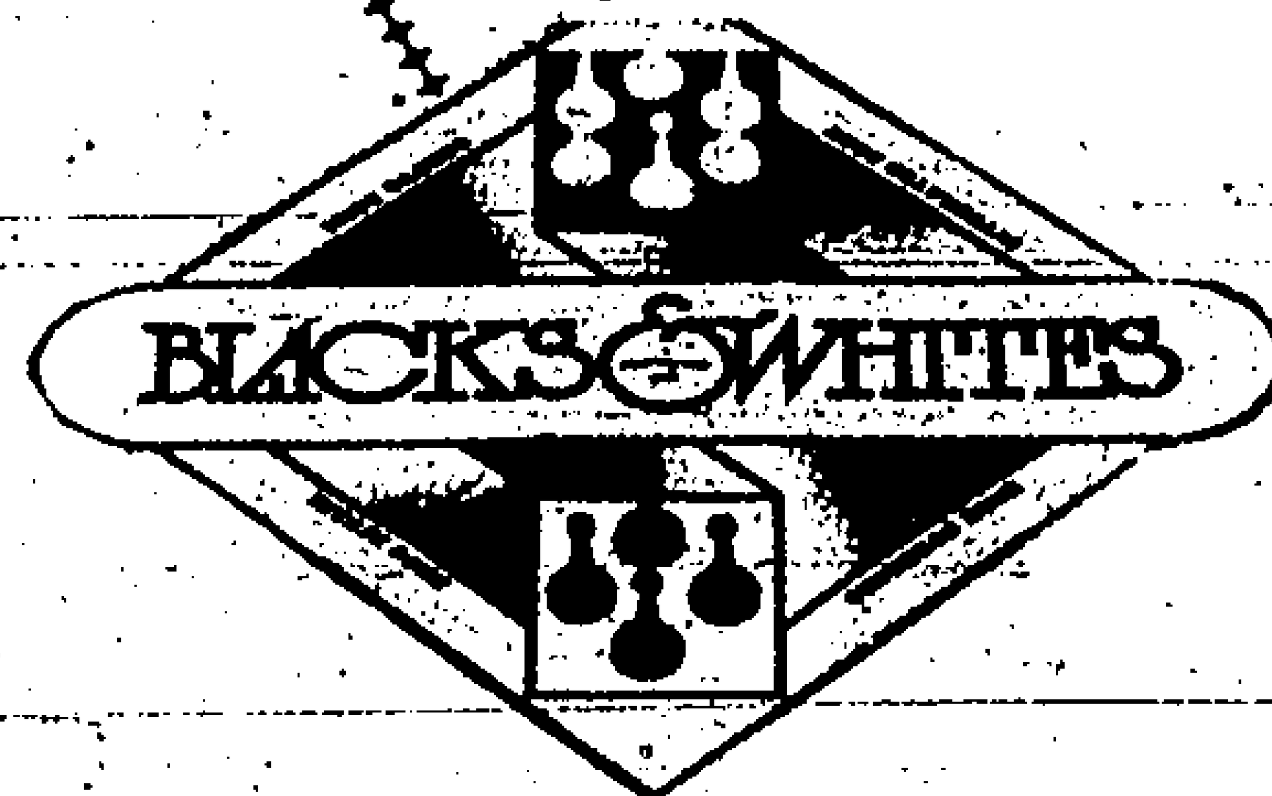
__The cities game__:

Enfin, tu peux combattre la corruption politique et l'inhumanité des villes.

Tu peux jouer le rôle du gouvernement, des hommes d'affaires, de la population, des milieux séfavorisés ou des agitateurs.

__The blacks and whites game__

Tente [illegible]expérience de la vie de ge[illegible]o. Vis sur le Bien-Et[illegible]-Social. Sois la cible continuelle des glaciers. Essaie de t'installer dans une banlieue peuplée de blancs.







The man and woman:
L'affrontement classique. La guerre des sexes. Tu peux confronter nos mythes et comprendre les ruses traditionnelles qui gèrent les relations entre les personnes de sexe opposé.

2) les info-pak réalisé par des grands noms de la psychologie viennent te parler d'un domaine plus près de ta vie personnelle. Ainsi je t'énumérerai les différentes séries que nous avons.

Carl Rogers: Is it possible to be yourself (5 cassettes)

Carl Rogers: What it means to be married (5 cassettes)

George R. Bach:
constructive aggression
(9 cassettes)

Arnold Lazarus:
Daily living with tensions and anxieties contenant des exercises de relaxation. (10 cas.)

Daniel Freedman:
The drug decidion
(6 cassettes)

Melvin P.Hellers:
Education and innovation
(5 cassettes)

Si vous êtes intéressés venez faire un tour et jetez un coup d'oeil à ce matériel. D'ailleurs nous en attendons d'autre bientôt.

BIENVENUE

Denise Desautels
Service de Consultation
L225.

MANIFESTE !!

L'adoption du budget par le Sénat ces jours derniers accentue une situation qui s'avérait déjà précaire pour nous canadiens-français. Cette situation, nous la connaissons déjà: l'état déplorable du bilinguisme à l'université, l'état financier qui ne favorise pas les francophones, la langue enseignée et parlée qui ne cadre pas avec le contexte socio-culturel, le manque d'enseignants canadiens-français, la réticence d'inclure les étudiants dans le processus de décisions et le refus d'acquiescer aux besoins de la population étudiante pour formuler leur programme d'études.

Ce qui nous choque c'est que le département de français n'a pas réagi face à l'inégalité de la répartition budgétaire. Nous avons dû nous rallier à la faculté de sciences sociales pour faire entendre notre mécontentement, et le tout visait à favoriser la section anglaise. Nous aurions aimé voir la faculté des humanités s'unir aux sciences sociales pour pouvoir présenter une opposition plus cohérente afin de s'assurer l'obtention de fonds qui devraient normalement nous revenir. On s'attendait à une plus forte réaction du département de français car moins de la moitié de leur budget provient de l'université. Le reste est puisé dans les fonds destinés au bilinguisme. Cette situation ne prévaut qu'ici car partout ailleurs, c'est l'université qui subventionne en entier le département de français.

Les fonds du bilinguisme ont été institués dans le but de promouvoir le bilinguisme au point de vue académique. Il en revenait au département de français de se préoccuper de la bonne répartition des fonds du bilinguisme et il ne l'a pas fait. A l'avenir, nous n'admettrons que le département de français ne puise dans les fonds du bilinguisme qu'à une condition: celle d'offrir de nouveaux cours de langue française qui permettront l'épanouissement du bilinguisme à la Laurentienne au niveau académique.

Puisque le département de français, en conjonction avec la faculté des humanités, n'a pas réagi en face de la crise qui sévit présentement au sein de l'université, nous, étudiants francophones, nous doutons de la capacité des membres du département de français d'intervenir dans une cause qui touche de très près les canadiens-français de l'université. Nous remarquons par ce fait même, qu'il y a un manque de penseurs et d'hommes politiques engagés à l'université pour défendre la cause des franco-ontariens.

La faculté des sciences sociales a réagi favorablement en face de cette crise et a su créer une politique de sensibilisation pour suggérer une autre formule budgétaire. Par contre, dans les humanités, tout particulièrement au département de français, seuls les étudiants francophones forment un groupe intéressé à entreprendre une tentative de résolution envers la présente crise.

Tout ceci nous porte à essayer de trouver une formule adéquate du bilinguisme, formule qui sera adaptable dans les cadres de l'université Laurentienne. Présentement, à l'université, le bilinguisme est tel qu'on ne peut le percevoir que dans un sens: les canadiens-français doivent être bilingues tandis que les canadiens-anglais peuvent maintenir leur statut d'unilingues. Ceci est loin de définir le bilinguisme au sein d'une université. Puisque l'état du bilinguisme est tel, nous canadiens-français, demandons un élargissement des cadres, nous demandons d'être mis à part et de former ainsi un centre canadien-français au sein de l'université tout comme les canadiens-anglais ont le leur. Le vrai bilinguisme en souffrira, mais c'est la seule forme de bilinguisme praticable.

La vraie idéologie du bilinguisme dit qu'un canadien-français parle en français à un canadien-anglais, que ce dernier le comprenne et lui réponde en anglais. Ce n'est pas et ça ne sera jamais réalisable, puisque nous sommes en minorité et que les anglophones ne se voient pas obligés d'apprendre le français. Ce qui rend cette situation encore plus pénible c'est que le français enseigné aux canadiens-anglais présentement est le français parisien, français que même nous, canadiens-français, ne pouvons pas très bien comprendre. Alors non seulement y a-t-il manque de communication entre les canadiens-français et les canadiens-anglais, mais manque de communication entre les canadiens-français d'origine et les canadiens-anglais de la section french. Alors nous accusons la section linguistique du département de français de l'université Laurentienne de ne pas répondre aux besoins du milieu francophone ici à l'université. Il est important que les canadiens-anglais qui veulent apprendre le français, apprennent et connaissent notre français, c'est-à-dire la langue canadienne-française.

Lors de la dernière réunion du département de français, nous avons pris connaissance de l'action néfaste de certains membres du département qui ont insurger les canadiens-anglais contre les canadiens-français qui veulent s'émanciper au sein de l'université. Nous proposons donc que dans les cadres linguistiques du département l'on enseigne non pas Voix et Iamges de France, mais bien Dialogue Canada. En plus, nous déplorons l'incompétence des professeurs déjà embauchés au

département et qui ne se sont jamais adaptés au milieu franco-ontarien.

Présentement, à l'université, nous faisons face à un milieu qui n'est absolument pas viable parce qu'en plus de cotoyer des canadiens-français et des canadiens-anglais, il nous faut tolérer les "British" et les Européens. Ainsi nous avons quatre langues et quatre cultures. Il faut que ça disparaisse. En ce qui concerne les canadiens-français ici à l'université Laurentienne, nous voulons garder la norme pré-établie; donc nous ne pouvons souffrir d'une autre langue et d'une autre culture autre que la culture canadienne-française, car notre seule lutte doit être la sauvegarde de celle-ci contre l'élément anglo-saxon.

Nous avons ici attaqué le département de français non pas seulement parce que nous avons perçu des fautes au sein de la section langue, mais aussi dans toute l'administration du département.

Lors de la dernière réunion du département, deux motions concernant la démocratisation du département ont été adoptées. Nous réalisons maintenant que ce n'était qu'une politique d'hypocrisie et nous retirons notre confiance en ce qui a trait au corps enseignant. Une autre raison qui nous amène à faire ce pas, c'est que l'an dernier, à la suite d'évènements qui ont marqué et le département de français et l'université Laurentienne, le département nous avait promis de s'efforcer de pro-



mouvoir la culture canadienne-française et il ne l'a pas fait.

Par conséquent, le corps professoral ne peut blâmer ses prises de position sur l'ignorance, mais plutôt sur une volonté bien déterminée à ne pas promouvoir la politique départementale admise publiquement. Sur ce point, nous pouvons englober l'adminstration du département qui n'a pas rempli ses fonctions dans le simple but de garder le département recroquevillé sur lui-même. Ceci implique par le fait même la non-publication du rapport de la Commission d'enquête Sabourin-Gagnon, Lalonde-Paquette, qui avait pour but de non seulement créer des structures viables au point de vue académique mais aussi de permettre l'émancipation des professeurs canadiens-français au sein du département. C'est donc dire que l'administration a volontairement voulu garder le pouvoir européen au sein du département.

Après avoir considérer les grades universitaires de chaque individu du département de français, nous nous apercevons de l'incompétence flagrante qui existe entre les membres de ce département et ceux de certaines autre universités. Dorénavant, nous suggérons que les professeurs aient un doctorat ou soient en train de rédiger une thèse doctorale reconnue par une université canadienne. En plus, il est vital que dans la présente crise économique aucun professeur canadien-français ne soit congédié. Sinon, nous perdrions cinquante pour cent du personel canadien-français. Alors, si nous poursuivons dans l'optique d'une maîtrise en littérature canadienne, il est évident que les prochains candidats devront être des canadiens-français avec un grade universitaire canadien.

Pour poursuivre notre politique encore plus loin, nous croyons que la seule survie du département de français est une maîtrise en littérature canadienne-française. Pour confirmer cet énoncée, nous nous basons sur des statistiques émises par le département de français. Dans la situation présente, les cours de littérature canadienne-française totalisent 151 étudiants, ce qui signifie une moyenne de 25 étudiants par cours tandis que dans les programmes de littérature française, la moyenne est de 10.6 étudiants par cours. En somme, le problème se pose comme suit:

littérature canadienne:
étudiants par cours - 25
étudiants par profs - 90

littérature française:
étudiants par cours - 10.6
étudiants par profs - 22

En effet, le seul professeur à plein temps en littérature canadienne-française enseigne à cent seize étudiants. N'est-ce pas un peu trop fort? Il n'est plus question pour nous étudiants de crier "injustice" mais plutôt "esclavage". Il est donc dire qu'on a trop de professeurs français et qu'on pourrait s'accomoder de six ou sept professeurs de littérature canadienne: ce qui nous amène à faire cette observation, c'est que d'après

les données de l'université, lorsqu'un nouveau cours est offert dans une deuxième année, ses effectifs doublent. Même sans cela, on peut prédire une augmentation d'inscription dans les cours de littérature canadienne-française puisque plusieurs écoles secondaires, s'orientent de plus en plus vers la littérature canadienne-française. Ces étudiants une fois à l'université voudront continuer leurs études en littérature canadienne. On peut aussi augmenter le nombre d'étudiants en introduisant des cours de littérature canadienne dans la section "french". Etant donné que le nombre d'étudiants en littérature canadienne augmentera l'an prochain et que le département, à cause de présente crise économique, ne peut se permettre de refuser des étudiants, et étant donné que ces étudiants veulent poursuivre des études en littérature canadienne-française, il est donc dans l'intérêt du département de français de protéger ses professeurs canadiens-français et de prévoir pour l'élargissement de son personel canadien-français. Les six professeurs suggérés plus haut pour la section de littérature canadienne serait les quatre professeurs canadiens-français déjà embauchés plus les deux qui sont présentement en congé d'étude; il est à remarquer que ces six professeurs devront enseigner la littérature canadienne à plein temps.

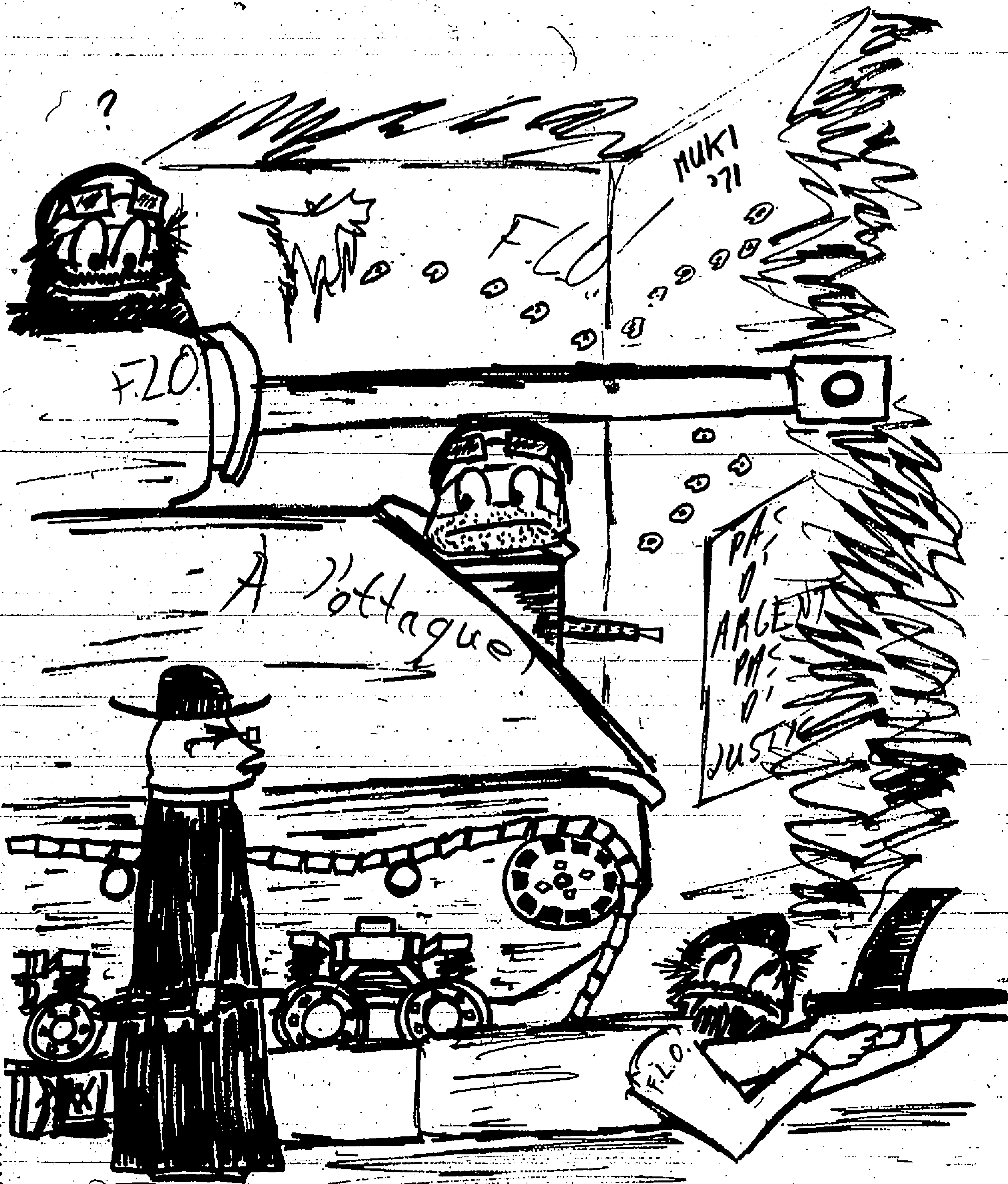
Si le département offre plus de cours en littérature canadienne il aggrandira les cadres de l'enseignement de cette littérature et les enseignants formés à la Laurentienne seront des gens qui pourront communiquer avec les étudiants des secondaires et ainsi formeront des étudiants intéressés aux cours offerts à la Laurentienne.

Pour concrétiser et poursuivre l'oeuvre canadienne-française à la Laurentienne, nous suggérons fortement la formation d'une section des Lettres Canadiennes-françaises. Ceci répondrait aux besoins de la population étudiante francophone et, par surcroit, attirerait des étudiants à la Laurentienne.

Par conséquent, nous nous apercevons que les professeurs français ne répondent plus aux besoins de la population étudiante. Les positions semblent radicales mais répondent aux besoins tangibles des étudiants au sein de l'université plus particulièrement parmi les francophones. Il est impératif que le département de français reconnaisse ce fait et agisse en conséquence. Il serait déplorable que certains individus s'appitoient sur le sort des français quand nous savons que le sort des canadiens-français est beaucoup plus lamentable et alarmant. Il est donc urgent que la Laurentienne fasse le nécessaire pour créer de nouveaux cadres académiques pour les franco-ontariens et que le gouvernement d'Ontario participe à l'élaboration de ces projets en fournissant des argents et en s'assurant de la bonne volonté de tous.

Yvon Major
Laurent Alie
Thérèse Boutin
Denis Lapointe

Approuvé et défendu par le syndicat étudiant.



"HÉ LES GARS, LA PROVIDENCE ARRANGE TOUT!"

Jaques Michel:...

La semaine dernière il nous a été possible à nous Franco de Sudbury de voir un talent exceptionnel se produire sur une scène locale. Jacques Michel est presque le Meilleur dans son genre. Je dis bien "presque" car l'absolu est vite dépassé et les goûts différent avec chacun. Disons simplement qu'un des meilleurs parmi les meilleurs a sollicité notre oreille.

Je dois avouer que Jacques Michel fut pour moi une révélation. Je ne l'avais pas pour ainsi dire entendu "live" mais ses disques m'avaient particulièrement intéressé. Jacques Michel est un homme engagé, et il le sait et il le chante. Il le chante de tout son être et il nous le fait bien sentir.

Bien entendu il possède une voix extraordinaire mais son spectacle au Club Alouette est allé beaucoup plus loin qu'une simple performance vocale technique. La plupart de ses chansons étaient de ses propres compositions et l'on ne pouvait que l'apprécier. Nous avons donc assisté pendant plus de 90 minutes à un spectacle intelligent d'un bout à l'autre, essentiel, entièrement réfléchi et merveilleusement senti par son interprète compositeur. Il est de mise de mentionner que ses musiciens lui donnèrent un accompagnement tout à fait superbe, extrêmement avancé et des plus juste.

Jacques Michel a une présence de scène tout à fait impressionnante. Il semble posséder l'art de se voiler, de disparaître sous des gestes difficiles à décrire, des paroles difficiles à transmettre, mais extrêmement faciles à sentir.

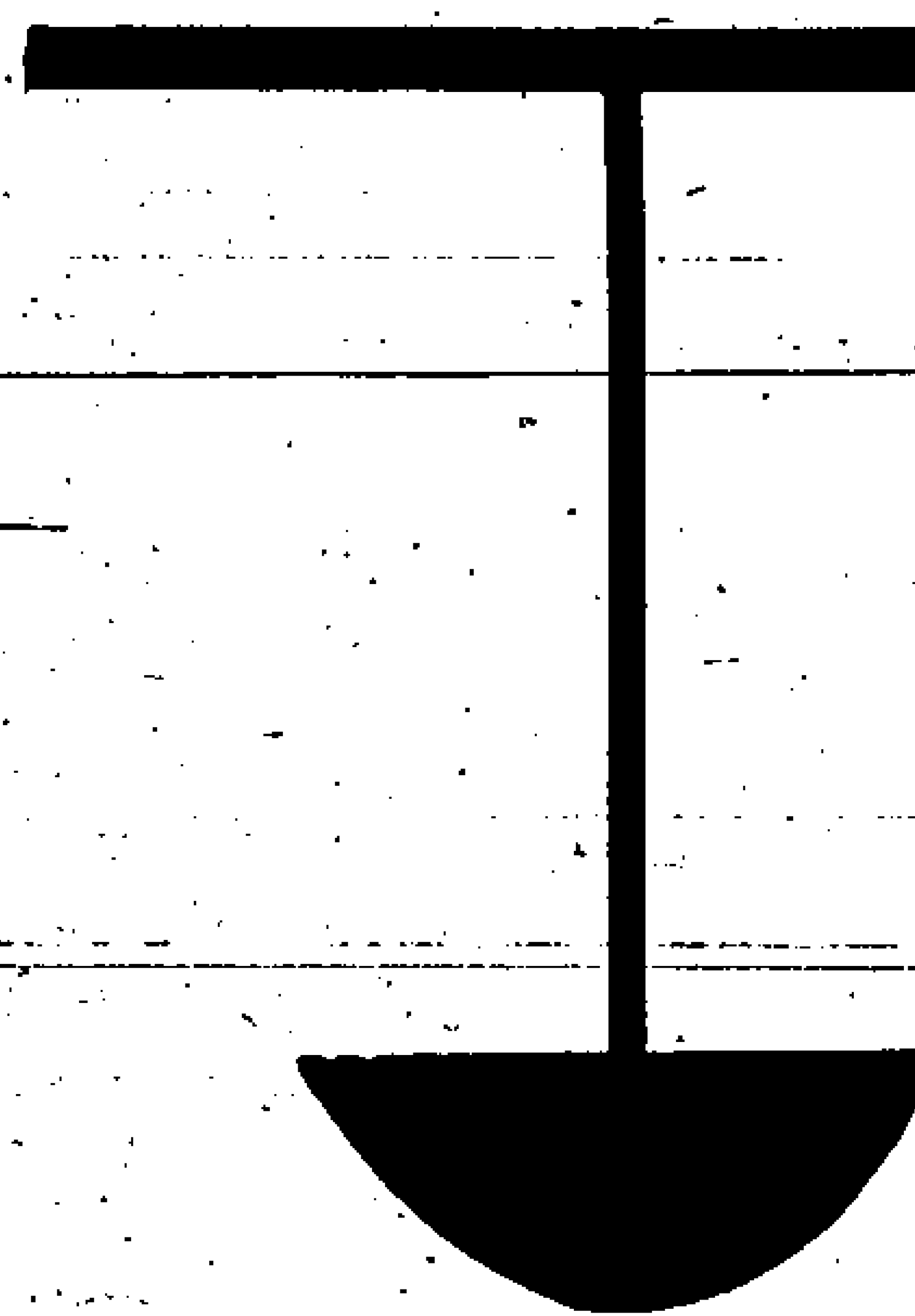
Bref, Jacques Michel s'imposa unilatéralement à tous et apparu de façon évidente, comme un Québecois des plus convaincus et des plus engagés. Ses chansons respiraient fortement le droit de vivre premièrement en tant qu'homme mais avant tout au nom d'une liberté humaine.

Jacques Michel a attiré un nombre impressionnant de spectateurs. L'atmosphère du Club Alouette n'était pas idéale mais un grand artiste ne se laisse pas influencer par des détails aussi insignifiants La diffusion de l'art n'a pas d'endroit précis et il faut saisir partout n'importe quand, l'instant qui nous permettra de jouir d'un esprit éveillé.

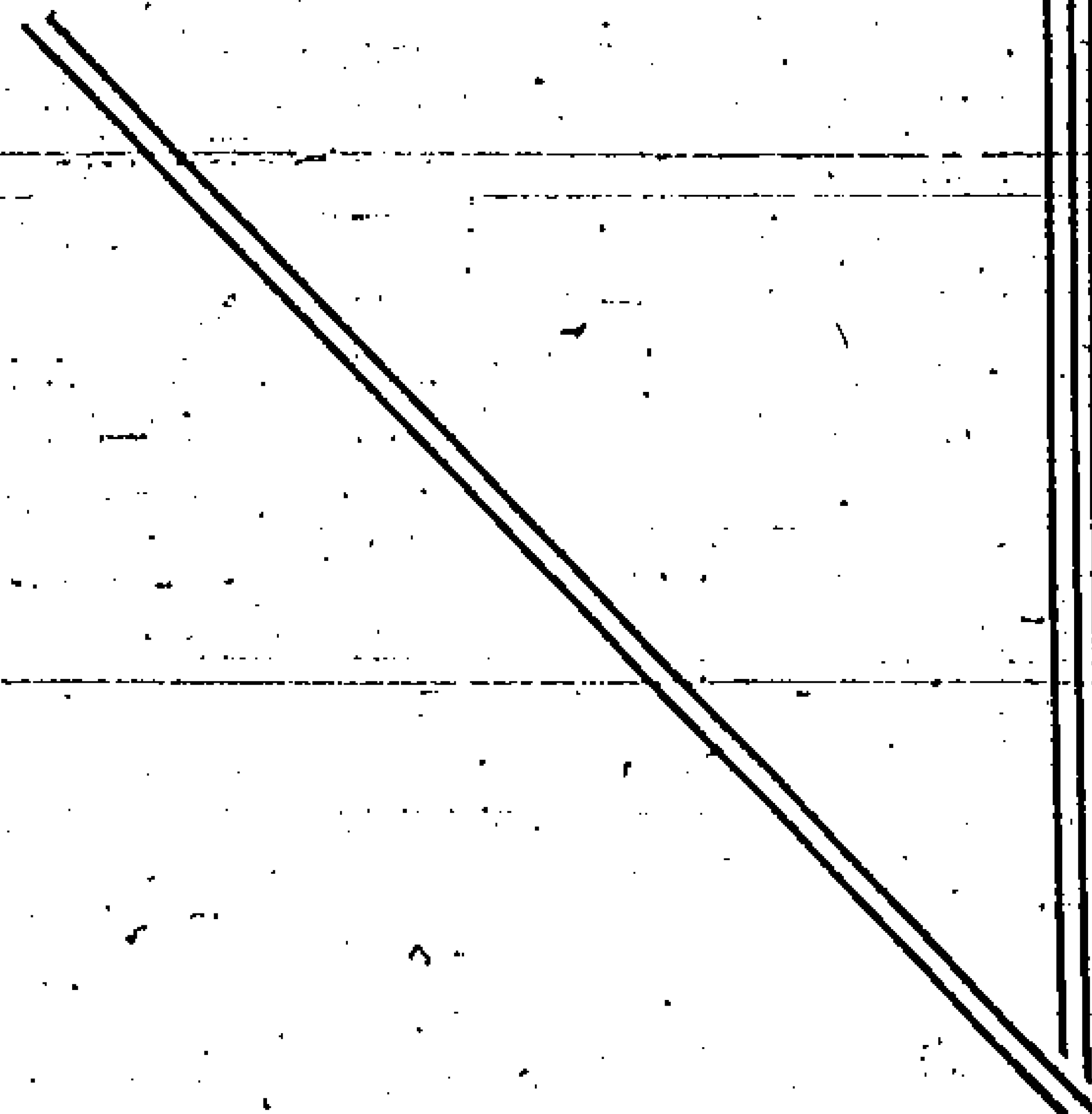


Justice

C'est l'argent qui est important dès l'instant où nous avons des démêles avec la Justice. Elle ne réagit qu'en fonction de l'épaisseur du portefeuille. Vedente souvent pour les "tous-nus", elle est capable de clémence pour les "pleins".



Lorsque nous sommes accusés, l'argent a pourtant une très grande importance, mais seulement parce qu'il nous guarantit les services d'un bon avocat qui verra à ce que nous subissions un procès juste. Un avocat bien payé est en mesure de prendre tout le temps nécessaire pour étudier la cause en détail. Les confidences de son client reçues il peut faire des vérifications, des enquêtes, etc... Quand le procès débute, il est apte à donner le meilleur de lui-même. Un procès se déroulant en présence d'un bon avocat de la défense qui prend son temps et qui dispose de larges moyens financiers va progresser dans une ambiance de prudence la police et la Couronne hésitant à "Bluffu". Les faits seront rapportés avec beaucoup plus d'exactitude. On évitera volontairement ou non de les modifier. En cas de verdict de culpabilité, le juge sera plus enclin à imposer une sentence adéquate.



Quand la Couronne sait qu'un accusé dispose de moyens financiers imposants pour se défendre jusqu'en cour d'appel, et jusqu'en cour supérieure, elle peut se montrer moins sensible aux pressions de la police et plus respectueuse au code pénal.

Les juges n'échappent pas à cette règle. Quand ils constatent que l'accusé est encadré d'un ou plusieurs avocats réputés et reconnus comme "dispendieux", ils surveillent de très près le déroulement des pro-

Argent

cédures et ne tolèrent aucune entorse à la procédure. Les décisions qu'ils sont amenés à prendre au cours du procès sont plus conformes aux exigeances de la loi, car ils savent que l'accusé peut les soumettre à l'appréciation d'une cour d'appel. Ils ne prennent donc aucun risque.

Si l'argent a une importance capitale parce qu'il permet de forcer la machine judiciaire à respecter les règles du jeu, il en va ainsi sur le plan de la défense. Dans un procès un avocat doit souvent faire appel à des experts techniques pour contrebalancer les témoignages. Cela coûte très cher.

Disons afin que la justice devrait être surveillée de très près. Elle est comme une boîte à surprises... quand on y met le prix, les cadeaux sont plus beaux....

Mais il faut quand même admettre que les choses ne se passent pas nécessairement comme l'imagine la population. La croyance voulant que les juges, les procureurs de la Couronne et les policiers soient achetables fait un peu partie de l'histoire ancienne et du folklore. La vérité, c'est que les arrangements ayant une base financière se font évidemment encore, mais assez rarement et habituellement pour régler des délits mineurs. Très peu de cas, dans les toutes dernières années ont été reconnue pour être arrangés à la suite de pots de vin versés à un juge, à un procureur de la Couronne ou à un policier.

Vivre ou SURVIVRE !!

Il y a des Canadiens Français à la Laurentienne? Où ça ? Ah! oui j'en connais quelques-uns. Quand ils te parlent anglais et que tu leur réponds en français, ils cèdent à ton entêtement et finissent par te répondre en français. Je suppose que c'est là une des multiples catégories de Canadiens-Français. Ils semblent enfouir au fond d'eux-mêmes, la langue française, tout comme si c'était là le chancre purulent d'une syphylis.

Il y a bien d'autres étudiants que tu entends chiâler en un français de guerre sainte, fleuri ici et là (persil, perla) de stie, de christ. Ca ce sont les Canadiens-Français pure laine, ils font leur épopée sacrée en chiâlant, mais peu en agissant. Ils recouvrent le petit nombre d'apathiques dissimulés sous l'anonymat. Ces spécimens sont plus difficiles à identifier: ils ne parlent pas, d'où la difficulté inhérente à savoir s'ils sont "English speaking" ou "French speaking".

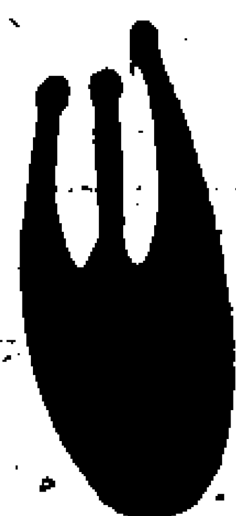
Et maintenant surgit la minorité de la minorité: (Ca ç'est pas gros!) les actifs, les révolutionnaires, les anarchiques, les menaçants, les "Salomon", les démocratiques, les justiciers. Tous ces épithètes, du plus nuancé aux plus dichotomiques se justifient selon les échelons de l'organisation et le local où de telles questions sont abordées, nalysées, disséquées, rejetées: le "cul de sac", le "petit cafeteria", les professeurs anglophones et francophones (Européens et Canadiens), les autres et bien d'autres que je ne connais pas et de ....

Encore une fois c'est le traditionnel "un pour tous" sans le "tous pour un". Un petit groupe rassemble ses énergies et travaille. Il éparpille ses forces, va de gauche à droite, de haut en bas. Lorsqu'on est Franco-Ontarien et que l'on y croit, il faut aller de tout bord, tout côté, il faut foncer tête première pour arracher le droit de vivre. On parle du droit de vivre du foetus dès la conception, on considère l'avortement criminel. Mais le génocide intellectuel, l'assimilation, ça c'est légal. Un Franco-Ontarien n'a pas le droit de vivre, on lui a galamment et avec condescendance et générosité accordé le droit de survivre. OUI: le bilinguisme. Il lui faut une excuse pour vivre en Ontario, une raison officielle. Il n'a pas droit à l'Education s'il n'est pas bilingue. Car le bilinguisme n'existe que pour les francophones. Les autres, ils sont de race noble

(Le palais de Buckingham, vous connaissez? My dear..) Ils n'ont pas besoin de s'excuser d'être encore vivants.



— Vivants? oui, nous sommes encore vivants, malgré toutes les politiques fédérales et provinciales et universitaires, malgré les "portable" surchaufféa et les horaires impossibles. Et pire, malgré les Franco-Ontariens eux-mêmes, malgré les chiâleux sans action, les apathiques, les anonymes et grâce il faut l'avouer à ceux qui sont encore éveillés. Mais pour combien de temps encore?





Alors les autres, les pas éveillés, les endormis, réveillez-vous et formez un front francophone, greffez-vous à la cellule. (Il n'est pas ici question du F.L.Q.) Si le têtard est devenu grenouille et bien que la grenouille devienne OUAOUARON."

"French-speaking"

EVASION

La nuit vomit des fleurs
L'acide dissout la lune
Une houle de confusion
Eloigne la vie
Des horizons s'ouvrent
Des liens se tissent
Et chacun réinvente les gestes
Les rites de l'amour.
Des épines piquent l'espace
Et le temps saigne
Tout est fluide et se confond
Tout devient féérie immatérielle
La Joconde sort de son tableau
Et se laisse emportée par le courant
Des enfants bleus boivent à la source
A même la source

Mon âme se fait musique
Elle se fait vent et glisse doucement
Voyage à bord d'une pétale
A même les chants du silence
Au fond des choses...
Soudain mes ongles déchirent l'azur divin
Et puis insensible Jouet des éléments
Je frappe du poing une foule enceinte
C'est le retour au froid réel
Je reviens
Au milieu de vos guerres
Et devant le dégoût
Que fut l'arôme de mon fantôme
J'ai peur de VIVRE autant que de MOURIR.

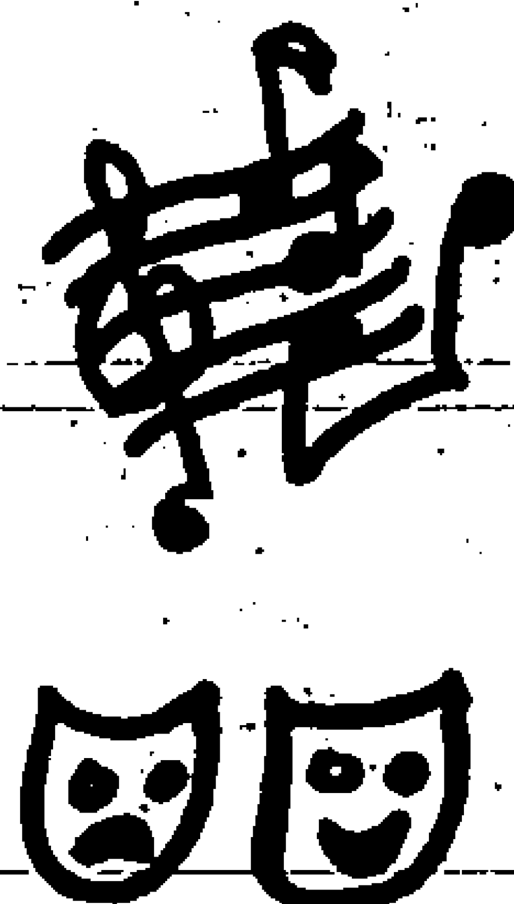


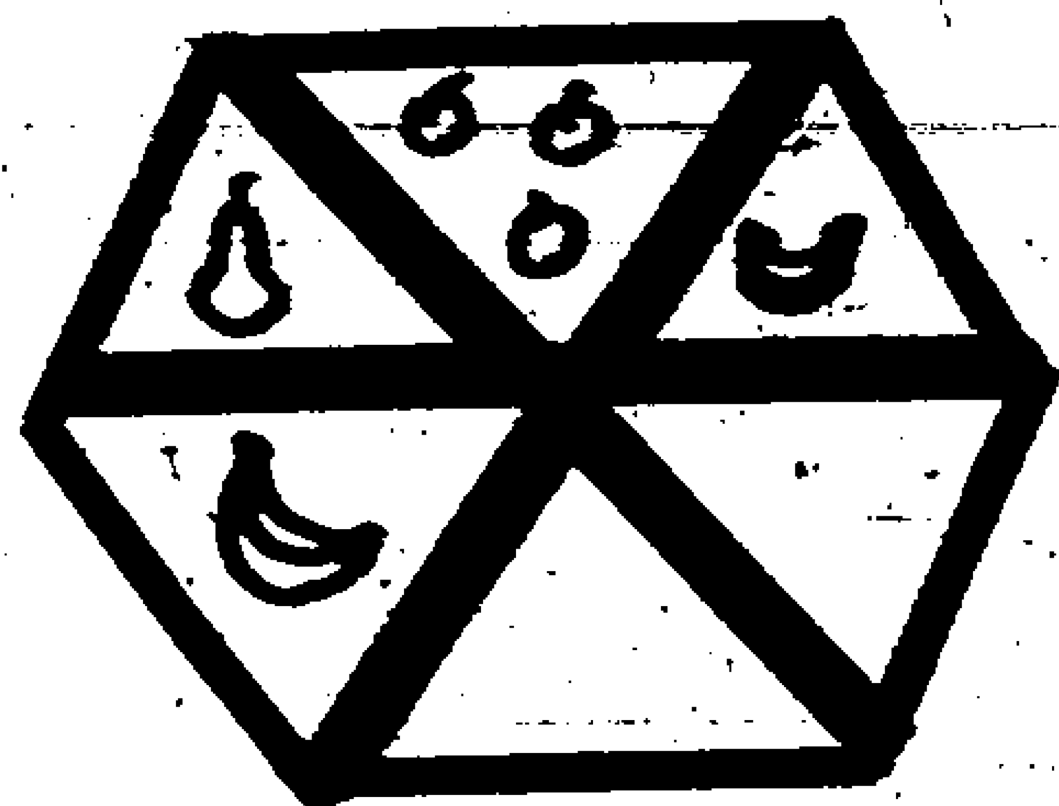
La FOIRE AU $ÉNAT



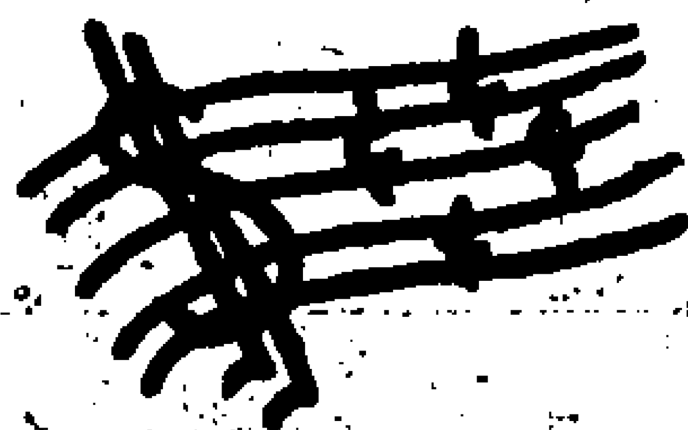
Et si le Sénat n'était pas bon hein?
Si les Sénateurs n'étaient pas bons...
On serait tous fourrés.
Si les Sénateurs
S'en contrecrissaient
De la race étudiante
Des cours
Pis du Versa-Food
Si toute la patente allait foirer
dans une mer de...
Et que c'était le dernier
de ses problèmes au Sénat hein?

Si le Sénat
C'était un réseau de louches
Qui s'amusaient à nous exploiter avec de la culture
Encore de la culture
Et que dans l'fond, ils s'en maudissaient
Bien de nous autres.
Si le Sénat c'était plein de capitalistes
Voulant rien que notre banqueroute
Et que pour s'en sortir
Fallait compter sur nous; les étudiants
Oh! Pas de miracles
Surtout pas de politiques extraordinaires
Personne pour nous sortir du trou
Non. Nous autres. Nous autres les étudiants
Rien que nous autres.



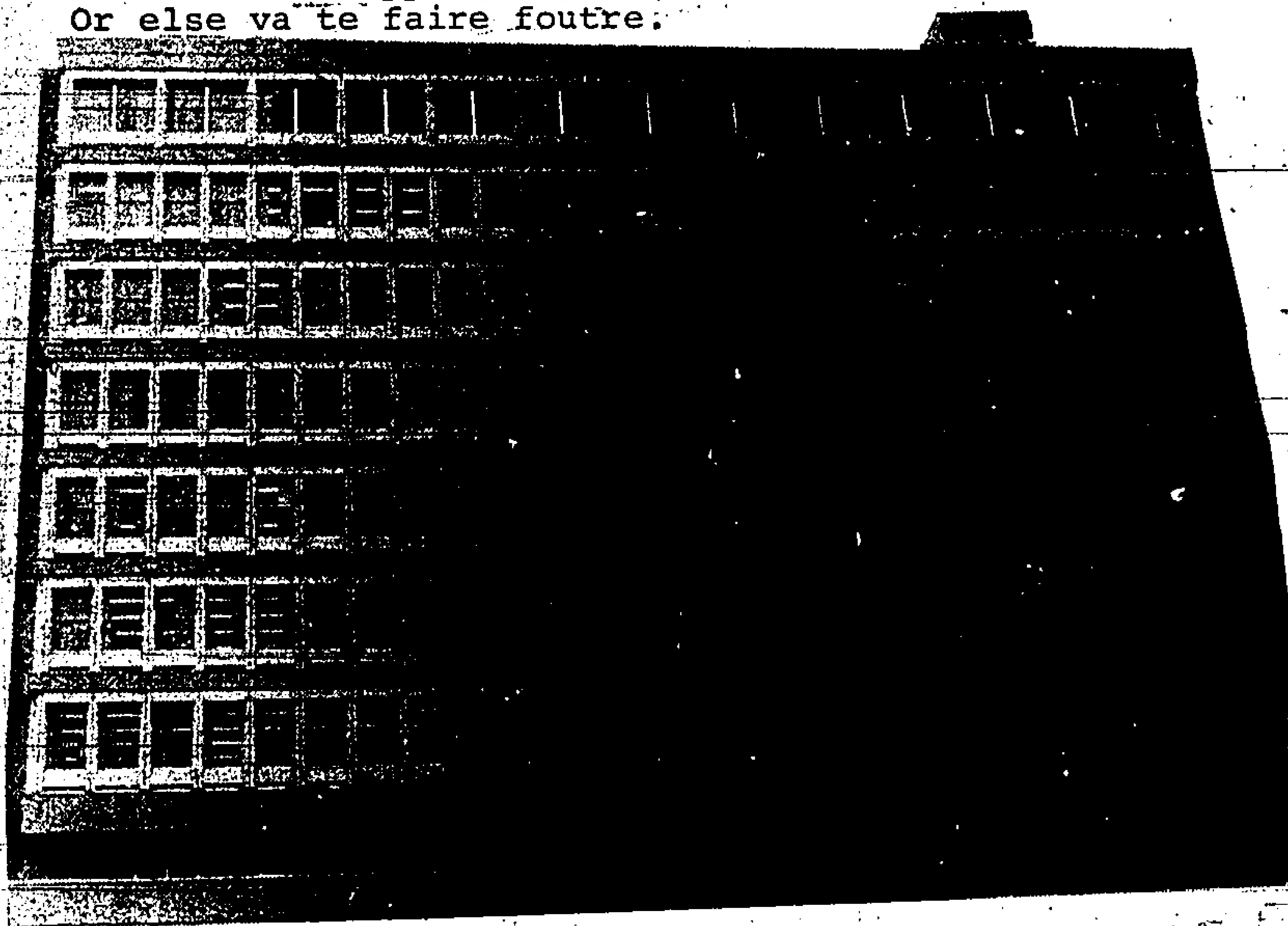


Ca serait pas sérieux ça?
Ca serait pas mauditement sérieux?
Là on serait pogné correct
On serait obligé de s'en sortir
Sans ça...Kaput
Pis pas un christ pour pleurer
Pas un seul sénateur
Pour pleurer sur nous autres
Les étudiants
OK? Pas un.
On s'en sort ou on crève
Pis ça dérange personne
Au onzième étage.



?

u'ça serait l'fun en maudit
Ben oui, j'dis ben "l'fun en maudit"
Là...fini les cirques conventionnels
Fini les glorieux budgets
Fini les gros héros, les éventreurs de cerveaux
Fini les baise-piastres
As-tu ma piastre
Ca c'est ma piastre
Donne-moi ma piastre
T'as pas de piastres
Pauvre niais applique pour en avoir
Or else va te faire foutre.



Qui veut acheter
mes belles poires??

Oui fini...fini les hauts paliers
On serait tout seul
Enfin seul tout seul ensemble
Avec notre conscience
Pis la conscience
C'est pas une machine I.B.M.
C'est pas une Saigneuse d'Humanité
Elle veut rien qu'une chose
Le respect des autres
Sacrament qu'on serait tu ben!

Lutte Perpétuelle....

Denis Lapointe

Thérèse Boutin

En Ontario, aujourd'hui, comme hier et comme demain, on a besoin des écoles qui répondent aux désirs de la population francophone de la province, qui mettent des éducateurs francophones à la disposition des étudiants, des éducateurs qui connaissent et peuvent répondre aux besoins culturels et éducatifs des franco-ontariens.

Vous voulez dire:"Maudite question d'écoles françaises je suis tanné d'en entendre parler". Bien "tanné" ou pas, moi je vais vous en parler encore parce que j'ai quelque chose de plus à vous dire sur ce problème. Ce quelque chose là, c'est l'historique des écoles françaises en Ontario et les différentes législations qui ont trait aux écoles de langue française en Ontario. Et puis tant que vous n'aurez pas connu et compris ces deux points-là, ça ne vous servira à rien de vous engueuler sur les Sturgeon Falls et les North Bay d'Ontario.

Les canadiens-français à travers le pays ont toujours tiré le diable par la queue -- défricheurs de Jacques Cartier en 1534 jusqu'aux étudiants de l'Ontario français en 1971. Durant la période pré-Confédération, on a créé des écoles de langue française dont les bonnes soeurs et les Pères étaient les directeurs; il n'était pas question de problème de confessionalité ou de langue: les canadiens-français étaient catholiques.

En 1851, toutefois, le Conseil de l'Instruction Publique du Haut-Canada donna l'autorisation officielle d'enseigner dans une autre langue que l'anglais. Mais ceci ne présenta pas de problèmes pour nous francos parce que comme je l'ai mentionné auparavant, ils avaient leurs écoles établies.

En 1867, l'Article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique plaçait l'éducation sous la compétence exclusive des provinces. Cet article prévoyait la création d'écoles confessionnelles sans faire mention de la langue. Il fallu attendre en 1917 pour que les tribunaux établissent pour la première fois la distinction entre la Foi et la Langue. Ce qui créa le conflit entre la Foi et la Langue fut l'arrivée des Irlandais qui demandaient des écoles catholiques de langue anglaise. Les canadiens-français commencèrent alors à avoir peur à leur peau. Les anglais étaient beaucoup plus nombreux et exerçaient beaucoup plus de pression auprès du Ministère de l'Education que ne pouvait le faire les canadiens-français.

Pour comble de malheur, en 1889-1890, Ross qui était alors Ministre de l'Education rendit l'enseignement en anglais obligatoire dans toutes les écoles ontariennes. Ce fut la création des premières écoles bilingues parce que le Ministre avait donné la permission d'enseigner la grammaire et la lecture françaises en tant que sujets complémentaires.

Aujourd'hui, les institutions privées sont devenues des écoles secondaires françaises et dans les "High Schools" quelques sujets sont offerts en français. Ceci a été mis au point après un amendement de 1968 à la loi sur les écoles secondaires (le bill 141). Paragraphe 2 de l'Article 113 dit:
"Lorsque pour les fins d'écoles secondaires, il est possible de grouper, dans une région scolaire, un nombre suffisant d'élèves qui choisissent de suivre les cours en français, dans des classes ou groupes de 20 élèves ou plus dans chaque programme ou section, le conseil assurera l'enseignement en français dans les dites classes ou groupes et lorsque, selon l'opinion du conseil, le nombre de ces élèves le justifie, le conseil assurera l'enseignement en français dans une école polyvalente".

On a dû ammener cet amendement parce que le 24 août, 1967, lors du 20e congrès annuel de l'Association canadienne des instituteurs de langue française, Mr. Robarts alors Premier Ministre de l'Ontario annonça que désormais, dans les écoles secondaires l'enseignement serait en français; il ajoute que lorsque les étudiants seraient assez nombreux, il ouvrirait des classes (20 élèves) et des écoles (1,000 élèves) de langue française; mais dans ces écoles, on devrait donner un cours d'anglais pour le bien-être de l'étudiant...

En 1910, le problème des écoles était devenu une question politique extrêmement délicate. C'est alors qu'on créa la première commission d'enquête menée par le Docteur Merchant; elle avait pour mission d'étudier le problème des écoles bilingues autant publiques que séparées (A vrai dire, ce fut une période de "première" dans plusieurs secteurs!!!) Le rapport Merchant fut publié en 1912. Le comité déclarait que les écoles bilingues telles qu'établies étaient loin d'être efficaces; que la grande majorité des professeurs n'étaient pas qualifiés. Dans le rapport, on suggéra que l'enseignement du français se donne jusqu'en cinquième année et qu'après, le tout se fasse en anglais... Cette suggestion devint le règlement numéro 17; il fut accepté par le Premier Ministre de l'Ontario, Whitney et devint effectif pour l'année scolaire 1912-1913.

Mais les protestations de la part des franco-ontariens continuèrent d'augmenter. C'était une ménace de génocide culturel et linguistique. Alors en 1925, on publia le deuxième rapport Merchant. Cette fois-ci, le Docteur Merchant alla dans plus de trois cents écoles et conclua que et l'anglais et le français étaient mal enseignés. Dans la catégorie d'écoles françaises, il y avait les écoles dites bilingues, publiques et séparées qui avaient leur propre inspecteur ministériel; il y avait aussi les écoles publiques et séparées ordinaires qui étaient sous la compétence d'inspecteurs ordinaires des régions où les écoles étaient situées. La commission demanda que soient créées des écoles bilingues publiques et des écoles bilingues séparées avec la nomination d'un directeur de l'enseignement français et un directeur de l'enseignement an-



glais. Ces deux hommes seraient des directeurs-adjoints du Ministère de l'Education d'Ontario. Ces recommendations furent acceptées mais non inscrites dans la législation ontarienne. Deux ans plus tard, en 1927, à Ottawa, on créa l'Ecole Normale pour former des professeurs bilingues qualifiés pour enseigner avec plus de compétence dans les écoles françaises.

Le tout alla tant bien que mal jusqu'en 1950 lorsque le gouvernement ontarien créa la Commission Hope. Je dis tant bien que mal parce que jusqu'en 1950, les gens avaient d'autres problèmes plus pressants que l'éducation: la Dépression et la Gueue.

Jusqu'en 1950, tout l'enseignement à partir de la neuvième année, soit le premier niveau du secondaire se faisait en anglais. La Commission Hope ne fit qu'insister sur le besoin d'une bonne connaissance de l'anglais. En plus, elle demande l'abolition de l'Ecole Normale d'Ottawa...Pas fameux en fait de Commission, pas vrai?

Heureusement l'Ecole Normale d'Ottawa continua sa bonne oeuvre et quelques années plus tard on institua l'école normale de Sudbury pour subvenir aux besoins des franco-ontariens du nord-Ontario.

Je voudrais maintenant me limiter aux écoles secondaires dans la province. Jusqu'en 1968, les écoles secondaires étaient ANGLAISES - c'est-à-dire, que "Français" était enseigné en français; et puis French n'était pas un sujet obligatoire.

En plus il y avait le problème des taxes et le problème de confessionalité. Les pères de famille, quand venait le temps de payer les taxes municipales devaient payer des taxes à l'école primaire séparée que ses enfants fréquentaient, des taxes à l'école publique parce que c'était la loi et ensuite des taxes à l'école secondaire.

En plus de ne pas être françaises, les écoles secondaires n'étaient pas catholiques. Alors les parents qui étaient prêts à faire de gros sacri-

fices, envoyaient leurs enfants dans des écoles privées plus communément connues sous les noms de Collèges et Couvents. Mais bon coeur tant que ça voudra, ça coûtait cher envoyer les enfants dans ces écoles; alors les jeunes, après la huitième ou la dixième année) laissaient l'école et ouvraient la boîte à surprise du monde du travail...

Je dis huitième ou dixième année parce que dans plusieurs endroits l'école primaire séparée offraient une éducation jusqu'à la dixième année. Mais petit à petit, les subventions gouvernementales pour maintenir ces classes se mirent à diminuer et il a fallu abolir les deux premières classes du secondaire, les deux seules qui offraient des cours en français et un cours de religion.

Pour vous donner une petite idée en chiffre des écoles fréquentées par des francophones, j'ai receuilli des statistiques qui disent qu'en 1967:

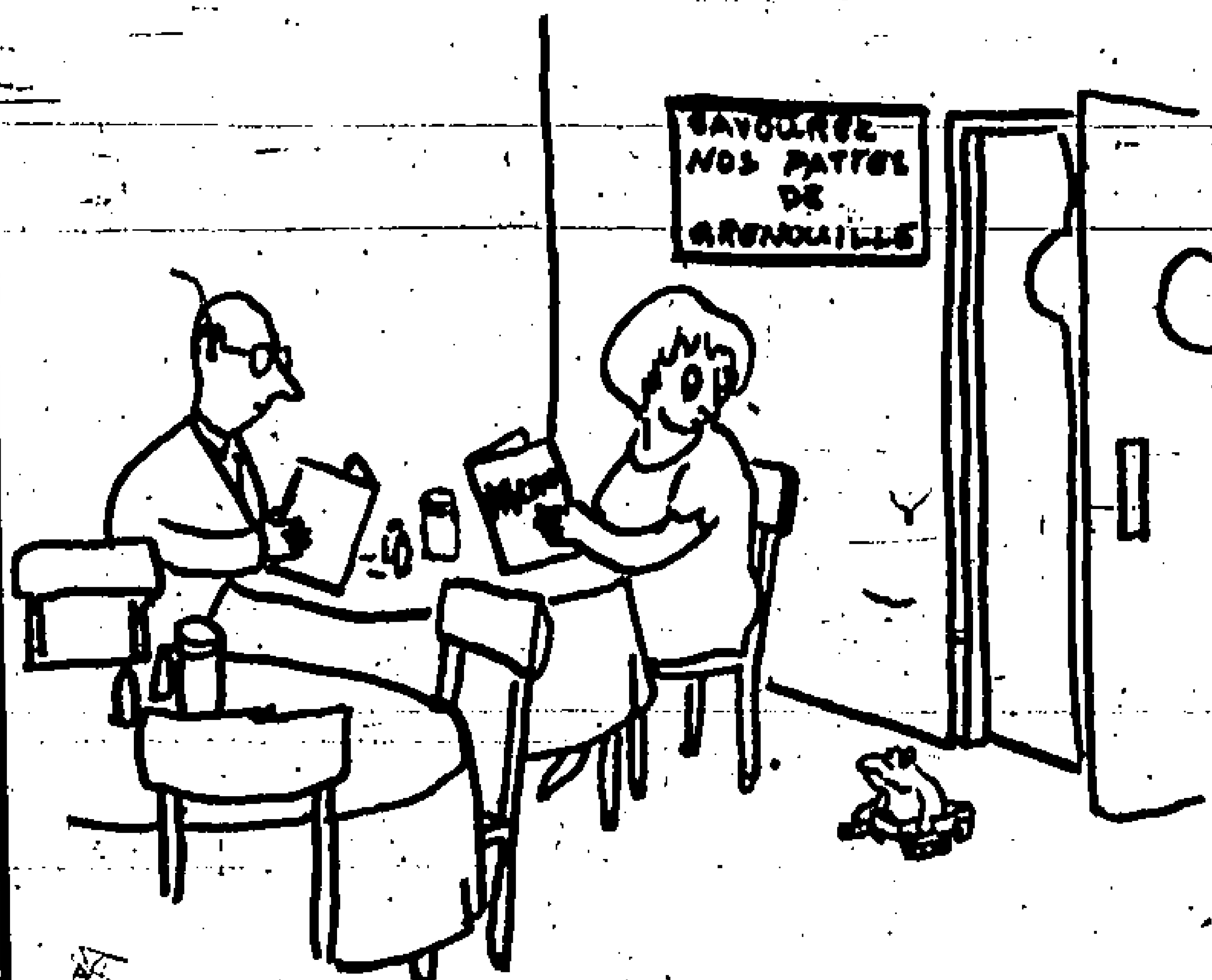
1. 89,483 élèves francophones fréquentaient des écoles élémentaires bilingues.
2. Parmi eux, a) 87,024 fréquentaient 372 écoles séparées françaises
   b) 2,459 fréquentaient 13 écoles publiques françaises
3. 3,851 professeurs bilingues
4. 5,121 élèves francophones en 9e et 10e années dans des écoles séparées françaises.
5. 3,042 fréquentaient des institutions privées franco-ontariennes
6. 12,821 étaient inscrits dans des écoles secondaires où un sujet était enseigné en français.
7. Plusieurs milliers d'étudiants étaient inscrits dans les trois collèges "bilingues" d'Ontario: l'Université d'Ottawa, l'Université Laurentienne et le Collège Glendon.

A ce point de la lutte, il est impératif que le gouvernement d'Ontario reconnaisse que la langue est "d'abord une forme essentielle au sens plein du terme" et que "par elle, un groupe culturel découvre et assimile les éléments qui lui viennent de l'extérieur". Il est donc évident qu'à tous les niveaux scolaires (primaire, secondaire, universitaire), l'on se préoccupe d'abord de l'enseignement de la langue et de la culture française. Peut-être allez-vous répondre qu'ainsi l'étudiant francophone ne saura survivre dans un milieu anglophone. Mais rappelons-nous qu'il est presque impossible de naître et de vivre en Ontario sans y apprendre l'anglais, sans en connaître assez pour vivre confortablement au sein d'un système où l'anglophone est en majorité.

Il faut aussi se rappeler que l'étudiant profite beaucoup plus de ses études scolaires si cet apprentissage se fait dans sa langue maternelle. C'est-à-dire que pour apprendre, il faut qu'il y ait communication d'abord entre les étudiants eux-mêmes et aussi entre étudiants et professeurs. Cette communication est facilitée par l'usage de la langue maternelle qui est dans ce cas ici, le français.

C'est pourquoi il est vital que la lutte pour l'obtention d'un système autonome d'éducation pour les franco-ontariens se poursuive de plus bel.

Je ne m'attarderai pas plus sur ce problème sinon pour vous rappeler que toutes les luttes, gagnées ou perdues, ont mené au système d'éducation présent et aideront à créer un système encore plus élaboré et plus significatif pour les étudiants franco-ontariens. Ne perdons pas patience et continuons de défendre nos droits pour une cause qui nous est très chère. Il ne s'agit plus de se trainer ventre à terre pour ramasser les miettes que nous lance le gouvernement d'Ontario; il faut s'unir et exiger un système autonome conçu Pour et régit par des franco-ontariens: c'est notre seule chance de survie!



Une école sans bon sens

Sur un campus d'université, institution qui laisse à ses membres une certaine liberté, sinon d'action, au moins de pensée, il y a, imaginez-vous une école (le mot institution est trop noble) qui forge(à son gré) des instituteurs d'école primaire. L'Ecole Normale de Sudbury semble vouloir brouiller par des moyens qui sortent tout justement du Moyen-Age, l'image de l'homme que la formation universitaire tente de peindre.

L'homme libre n'existe pas à l'école normale, ou plutôt, il existe mais selon la norme et à l'intérieur des cadres de cette puérile institution. Elle tente, et malheureusement réussit souvent, à faire de son étudiant une marrionnette qui est flexible à ses volontés et qui répand la "bonne nouvelle" de l'éducation comme elle l'entend, toujours.

L'élève de l'école normale n'a aucun mot à dire dans sa formation; il doit accepter tout ce qu'on lui dit et ce qu'on lui fait faire, sans protester. L'Ecole Normale s'assure de cette "collaboration" en menaçant de rejet (c'est peut-être un cadeau, 'stie), ou, ce qui est tragique, de ne pas trouver d'emploi pour l'élève qui "brasse de la marde".

Pour réussir et avoir un emploi il faut donc qu'un élève sache "téter" et se montrer tout à fait enchanté (même s'il ne l'est pas et c'est le plus souvent ce cas) de la formation qu'il reçoit.

Parlez à quelqu'un de l'école normale et il vous dira ce qu'il en pense (s'il n'y a pas de professeur dans les environs évidemmement.) Il vous dira que l'annuaire et le journal n'étant toutefois pas officiellement censurés, sont sous la surveillance bienveillante de "coordonateur" qui assure que le contenu dénote une certaine attitude "professionnelle" de la part de ceux qui y contribuent le travail. Si vous avez lu la dernière édition du journal (niveau 7ième année, je suis généreux), vous avez pu vous en rendre compte.

Parlons de ce mythe du "professionnel" que les directeurs ont exposé aux élèves à la grande congrégation du début de l'année. Mais qu'entend-t-on par "professionnel". D'après ces illustres directeurs, il s'agirait d'une attitude selon laquelle un élève, futur instituteur et par conséquent futur porfessionnel, se conduirait tout à fait en accord avec les règles de la bienséance de Louis XIV. On a même eu le front de dire que les étudiants hors de l'école normale n'avaient pas cette dite attitude "professionnelle" (heureusement!!)

Entendez-moi bien, je ne m'attaque pas aux élèves car ils sont à plaindre. L'Ecole Normale de Sudbury est la seule de la région qui offre une formation (si pauvre qu'elle soit) aux institutuers d'école primaire et tient par conséquent le monopole dans ce domaine.

Il y a autre moyen,et j'en suis convaincu,de former des instituteurs,sans exercer sur eux une contrainte trop étroite, sans les obliger à mettre de côté leur personnalité, leur identité (on critique souvent un élève pour son écriture trop personnelle) et sans, non plus, les traîter en bébé.

Je fais donc appel aux directeurs de l'école normale à faire une révision des structures et j'encourage les élèves par l'intermédiaire de leur journal et à vive voix, d'exercer sur ceux-là une pression.

un "révolutionnaire outré de là-bas"



Un gars 'ben ordinaire'...

"Quandje chante, ça va un peu mieux," dit Robert Charlebois dans sa chanson "Ordinaire".

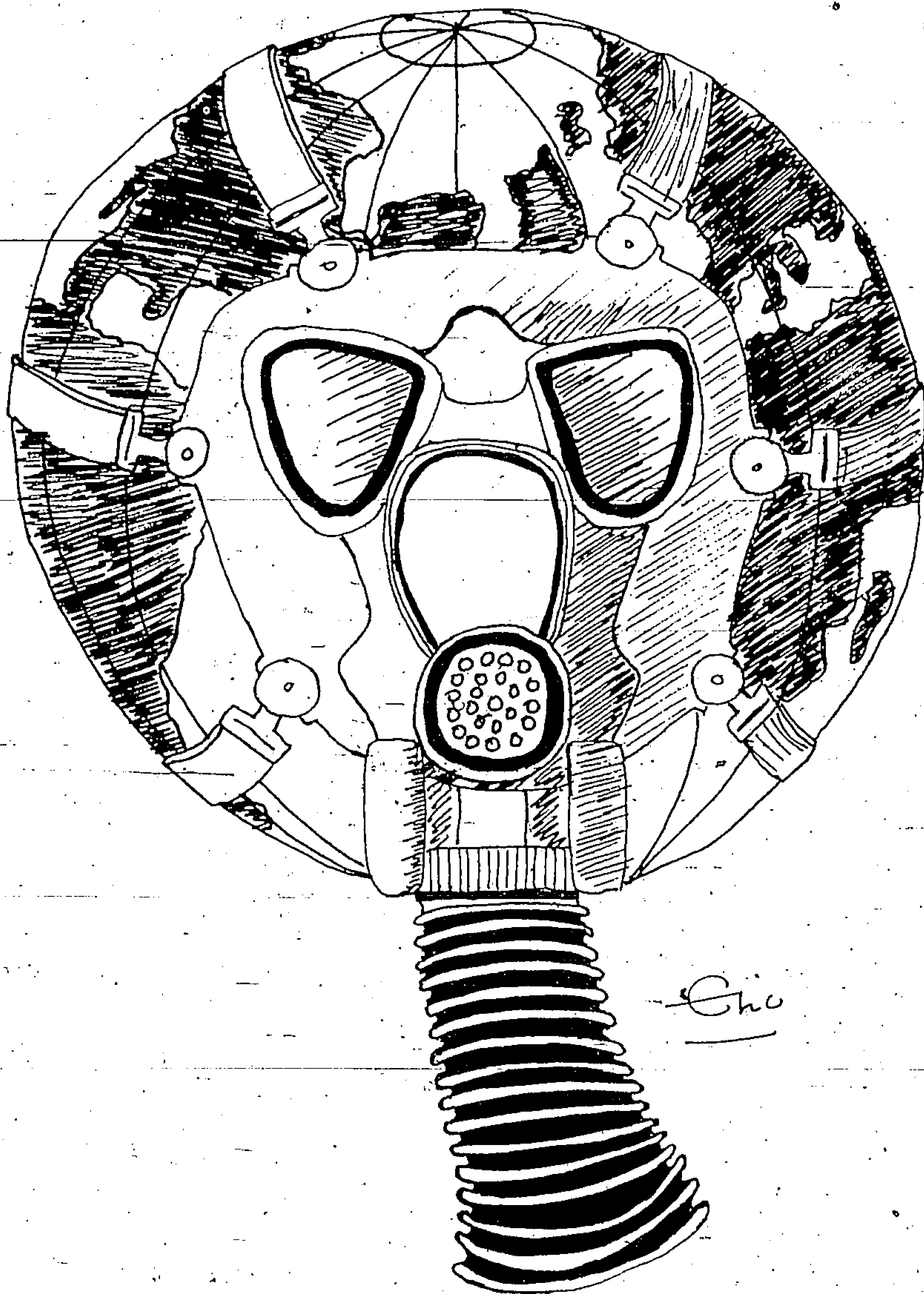
Robert Charlebois est une bibitte de scène. Ca ne sert à rien de le faire sortir de lui-même en dehors des planches. Il dit tout ce qui lui passe par la tête parce qu'il se rend bien compte que ce n'est pas en passant une heure avec quelqu'un qu'il pourra dire quelque chose d'intéressant.

Robert Charlebois, il faut l'entendre et le voir sur scène pour l'apprécier à sa juste valeur. Ce n'est pas l'artiste selon moi à rencontrer dans la vraie vie comme on dit. Il serait trop difficile à suivre.

Non il est lui-même sur une scène. Comme il l'a été récemment à la place des Arts pendant une semaine. Un gars pas si ordinaire que ça. Il sait chanter, danser, mimer, jouer de la guitare, du piano et de la corde sensiblement électrique avec son public: C'est le seul chanteur francophone qui ait réussi à harmoniser la langue de Molière avec la musique rock et pop. Cela tient sans doute à ce qu'il chante en québecquois, plutôt qu'en français. Il a ouvert la porte de la musique électrique à la langue française. Ce que les chanteurs français n'ont jamais su faire.

Costumé avec ses jeans noirs ou blancs piqués de boutons d'argent scintillant dans des endroits stratégiques et dans un décor de lumière de pauvre, Charlebois a été une révélation. Charlebois, c'est le genre de type à aller montrer aux français comment on révolutionne la musique à partir du Québec. Et la tribune de Lausanne pourra encore écrire parce qu'elle n'aura pas encore compris que l'on est des sauvages civilisés et que l'on veut le rester: "Venir d'une province comme des cousins juges, rusteauds incultes, un peu ridicules, pour apporter une chanson entièrement vêtue d'idées nouvelles! Quel culot!" Ce n'est pas du culot qu'il a Charlebois, mais tout simplement du talent.




Chu